

# Le Cours Saint-Jean-Paul II déménage !



## Transmettez vos talents aux enfants

# Le Cours Saint-Jean-Paul II

## Une école vraiment libre

Le Cours Saint-Jean-Paul II est une école mixte catholique de la petite section à la 4ème. Se fondant sur le principe de liberté d'enseignement, le Cours Saint-Jean-Paul II est un établissement hors-contrat.

Il a ainsi toute latitude pour choisir ses programmes, ses horaires, son régime de fonctionnement mais aussi ses enseignants, sélectionnés pour leur compétence et leur adhésion au projet de l'école.

Il s'adresse à tous les parents qui acceptent son projet pédagogique.

Le Cours Saint-Jean-Paul II repose sur une association loi 1901, l'Action Educative du Saumurois, qui assure la gouvernance, le fonctionnement administratif, financier et matériel de l'école.



*« Que les familles puissent choisir librement les structures éducatives qu'elles retiennent être plus conformes au bien de leurs enfants »*

*Benoît XVI*

## 18 ans au service du bien, du vrai et du beau

### Instruire, éduquer, sanctifier

Mobilisée pour relever le défi éducatif qui pèse sur notre société, l'école Saint-Jean-Paul II se donne pour objectif de participer à la formation de la personne dans toutes ses dimensions – âme, esprit, cœur et corps – afin que l'enfant en vienne à discerner et à préférer librement le vrai au faux, le bien au mal, le juste à l'injuste, le beau au laid et Dieu à tout.

Au Cours Saint-Jean-Paul II, l'enseignement se fonde sur une pédagogie simple qui entend donner du sens à la connaissance et structurer l'esprit et la personnalité des élèves. Les méthodes utilisées sollicitent le raisonnement et l'analyse tout en favorisant l'exercice de la mémoire et de la volonté.

Au sein de classes à effectifs raisonnés, chaque enfant est considéré comme un adulte en devenir et bénéficie d'un suivi personnalisé. La formation de son intelligence, de sa sensibilité et de son discernement est envisagée à la lumière de la Révélation, avec l'appui de la Grâce, dans la joie et la paix d'une foi chrétienne vécue et assumée.

Ainsi, le choix des contenus pédagogiques repose sur la recherche et l'amour du bien, du vrai et du beau.

*« La pédagogie structurée et rigoureuse, les dictées fréquentes, le calcul mental, les belles poésies, le goût du travail bien fait, tout a participé à l'épanouissement de nos enfants. Quel bonheur de trouver l'alliance entre notre exigence intellectuelle et notre foi ! »*

*(un ancien parent d'élève)*



Formation scolaire, humaine et spirituelle constituent les trois axes complémentaires et fondamentaux d'un même projet :

- L'instruction scolaire a pour fin la maîtrise des savoir-faire fondamentaux de la connaissance (lire, écrire, compter, calculer, rédiger...) et l'acquisition d'une culture générale solide. A ce titre, la transmission de l'héritage culturel français est privilégiée dans toutes les matières : littérature, histoire, musique, dessin, théâtre.
- La formation humaine recherche le goût de l'effort et du travail bien fait, le sens des responsabilités, le respect de l'autorité et l'exercice du libre-arbitre.
- Outre l'apprentissage de la doctrine chrétienne et de l'histoire sainte, la formation spirituelle vise l'acquisition d'une conscience droite ainsi que la sanctification des âmes, au moyen d'une vie de prières et de sacrements.





## Une école de vie chrétienne

Le Cours Saint-Jean-Paul II se veut une véritable école de vie chrétienne où la religion est non seulement enseignée et pratiquée, mais où tout le reste de la formation – maîtres, disciplines, programmes, leçons, explications, manuels – est régi par un esprit vraiment chrétien. Il contribue ainsi à bâtir la « Civilisation de l'Amour » que Saint-Jean-Paul II appelait de ses vœux.

La vie quotidienne s'y déploie sous le regard du Bon Dieu : prière matinale, angélus, bénédicité, grâces...

Au cours de l'année, plusieurs événements soutiennent cette atmosphère chrétienne: bénédiction des cartables, pèlerinage de rentrée, efforts de carême, retraite spirituelle et messe bimensuelle.

Présent trois jours par semaine, l'abbé Hugues Poulin de la Fraternité Saint Thomas Becket assure l'aumônerie de l'école. Il dispense les cours d'instruction religieuse dans toutes les classes et offre la possibilité de recourir toutes les semaines aux grâces de la confession sacramentelle.

Au milieu des élèves pendant les récréations, la présence du prêtre est un rappel de celle de Dieu et invite les élèves à vivre toutes choses sous Son regard dans la joie. « Ici, nous faisons consister la sainteté à être toujours joyeux » (Saint Jean Bosco).

*« Pour qu'une école soit chrétienne, il ne suffit pas qu'on y enseigne à certaines heures la religion. Il faut que tout ce qui lui appartient : maîtres, discipline, programme, leçons, explications ; livres, manuels, soit régi par un esprit vraiment chrétien »*  
Léon XIII



*« Le but de l'éducation est que l'enfant en vienne à préférer librement et pour toujours, le vrai au faux, le bien au mal, le juste à l'injuste, le beau au laid, et Dieu à tout. »*  
Abbé Berto



# Le cours Saint-Jean-Paul II aujourd'hui



*Créé à Saumur en 2005 par la volonté de deux familles, le Cours Saint-Jean-Paul II n'a cessé de se développer depuis son origine. Après plusieurs déménagements dans Saumur, l'école s'est installée en 2008 dans les locaux de l'ancienne école privée du village de Brézé, à une dizaine de kilomètres de la ville.*

*A la rentrée 2023, le Cours Saint-Jean-Paul II compte 115 élèves issus de Saumur et des communes avoisinantes.*

## Une classe de petite et moyenne maternelles ouverte depuis septembre 2021

Suite aux restrictions de l'instruction en famille et face à une demande croissante, le Cours Saint-Jean-Paul II a répondu à l'attente des familles en ouvrant une classe de petite et moyenne maternelles à la rentrée 2021.

Avec un rythme scolaire adapté aux plus petits et l'appui de la méthode de « la Boîte à bons-points », l'institutrice s'efforce d'éveiller les esprits des plus jeunes et de les préparer aux apprentissages futurs : éveil sensoriel, latéralisation, motricité, etc.

## Une pédagogie classique et éprouvée dès le primaire

L'objectif du primaire est de permettre aux élèves d'acquérir et de maîtriser les fondamentaux du savoir académique mais aussi de les rendre accessibles à chaque élève.

La pédagogie mise en œuvre repose notamment sur :

- Une méthode analytique et syllabique d'apprentissage de la lecture,
- L'exercice de l'analyse grammaticale et logique,
- La pratique de la dictée quotidienne,
- L'entraînement au calcul mental,
- La construction de l'abstraction et du raisonnement mathématiques,
- L'étude chronologique et classique de l'histoire-géographie,
- Le recours fréquent au par cœur pour l'apprentissage des leçons, des règles et de poésies choisies,
- Des activités manuelles, artistiques et sportives.



## Au collège, un apprentissage adapté aux adultes en devenir

De la 6ème à la 4ème, le collège se donne pour mission de consolider les bases acquises au primaire et de permettre aux enfants de continuer à forger leur esprit d'analyse et leur discernement, de développer leur capacité d'expression et de les doter d'une culture générale solide.

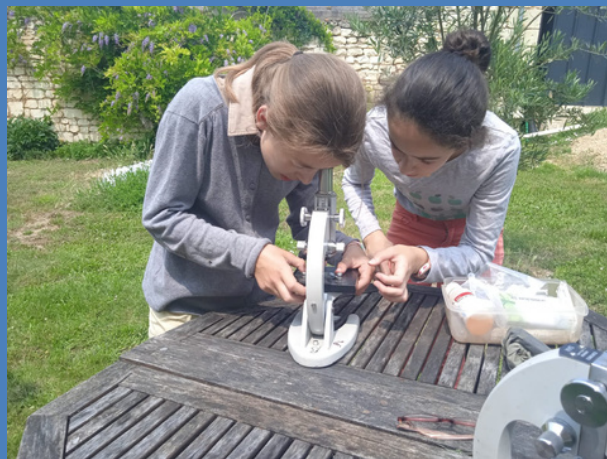
Le collège entend aussi former des jeunes gens épanouis et vertueux en leur proposant une formation chrétienne et une éducation à la responsabilité.

## Un corps enseignant de qualité

En maternelle et primaire, le recrutement privilégie les enseignants diplômés de l'Institut Libre de Formation des Maîtres (ILFM) et la formation continue est encouragée via l'ILFM ou la Fondation pour l'Ecole.

Au collège, les enseignants sont recrutés pour leur compétence avérée dans la matière enseignée et leurs qualités pédagogiques.

Une attention particulière est portée sur l'adhésion de chaque enseignant au projet pédagogique de l'école. La formation scolaire, humaine et spirituelle proposée par le Cours Saint-Jean-Paul II doit en effet se déployer à tous les niveaux, et notamment par l'exemplarité des adultes.



## L'ÉCOLE DANS UNE IMPASSE

Avec la croissance des effectifs, le Cours Saint-Jean-Paul II se trouve à l'étroit dans des murs bien fatigués.

Face à une demande de plus en plus forte, l'école est dans l'impossibilité de dédoubler les classes de maternelle et primaire et d'accueillir une classe de 3ème. Le Cours Saint-Jean-Paul II étant contraint de refuser des élèves, la liste d'attente s'allonge chaque année.

La vétusté des locaux actuels fait par ailleurs peser une menace permanente sur notre école, à la merci d'une tempête ou tout autre sinistre qui pourrait du jour au lendemain nous contraindre à fermer.



*Une occasion providentielle et inespérée se présente :*

*l'acquisition de nouveaux locaux à Saumur !*

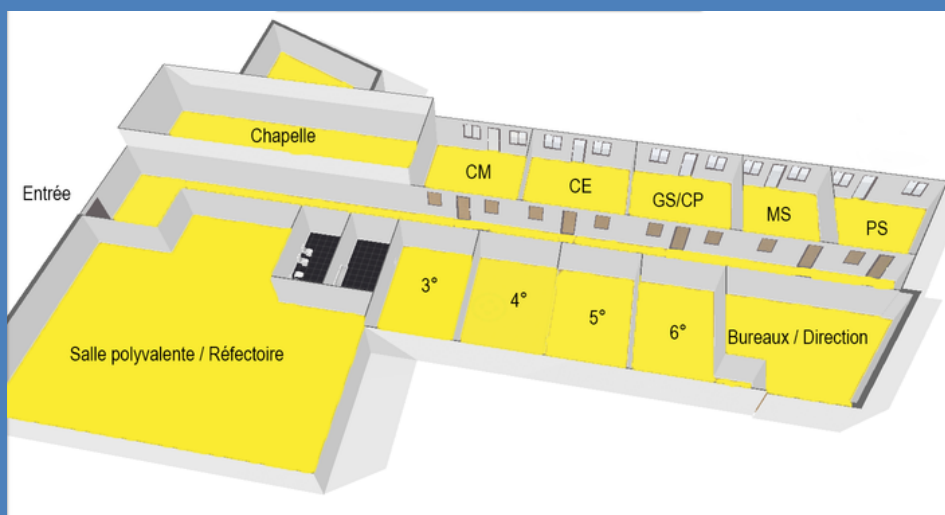


# Des locaux adaptés

En plus d'une situation géographique idéale, les bâtiments, fonctionnels, permettront de créer de bonnes conditions de travail tant pour les enfants que pour les enseignants.

Ils permettent de tripler la surface de l'école et laissent la possibilité de prévoir sa croissance à long terme : les travaux prévus n'utilisent que 50% de la surface.

Le terrain de 4000m<sup>2</sup>, augmente considérablement la taille de la cour de récréation. Les nouveaux locaux offrent aussi la possibilité d'accueillir une chapelle.



## Concrètement

Le compromis de vente a été signé fin juin 2023 et l'achat du bâtiment est prévu avant la fin de l'année.

Les travaux, qui dureront 6 mois minimum, seront engagés dès obtention du permis de construire et prévoient la création de 9 salles de classe, d'une salle des professeurs, de sanitaires adaptés et d'une grande chapelle.

**Objectif : Inaugurer notre nouvelle école pour la rentrée 2024 ! Le compte à rebours est donc lancé.**

L'acquisition de notre future école et les travaux représentent un budget total de 700 000 euros (400 000 euros d'achat et 300 000 euros de travaux).

Nous avons déjà sécurisé 450 000 euros au travers de prêts bancaires ou de bienfaiteurs. Il nous manque encore 250 000 euros.

Acquisition : 400 000 €  
Travaux : 300 000 €  
Budget total : 700 000 €

Déjà financé : 450 000 €  
Reste à financer : 250 000 €

**Ce projet ne pourra aboutir sans votre générosité !**



# Investissez pour l'avenir : donnez au Cours Saint-Jean-Paul II !



## Par virement

Au profit de l'association Action Éducative du Saumurois (AES)  
IBAN : FR76 1444 5004 0008 0031 9496 279  
BIC : CEPAFRPP444



## Par chèque

À l'ordre de : « Association Action Éducative du Saumurois »  
Adressé à : Cours St Jean-Paul II  
2, av. de l'Amiral Maillé-Brézé  
49260 BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX



## @ En ligne

[www.coursjeanpaul2-saumur.fr](http://www.coursjeanpaul2-saumur.fr)



**NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE  
250 000 EUROS**

## POUR NOUS CONTACTER

**Téléphone** : 02 41 40 36 32

**Courriel** : [president.coursstjp2@gmail.com](mailto:president.coursstjp2@gmail.com)

**Site** : [www.coursjeanpaul2-saumur.fr](http://www.coursjeanpaul2-saumur.fr)

**Adresse** : 2, rue de l'Amiral Maillé Brézé - Brézé  
49260 BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

*Notre association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux pour les particuliers et les entreprises. Elle peut également percevoir des dons déductibles à l'IFI et des legs : dans ce cas, nous contacter.*

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à l'Association Educative du Saumurois - Cours St Jean-Paul II - 2, av. Amiral Maillé Brézé 49260 Bellevigne-les Châteaux, responsable du traitement. Ces informations font l'objet d'un traitement informatique à des fins d'appel au don. Le destinataire des données est l'Association Educative du Saumurois.



Les enfants prient quotidiennement  
aux intentions de leurs bienfaiteurs.



*Ô Saint Jean-Paul II, merci d'avoir gouverné  
l'Église pendant 26 ans.  
Par votre abandon à la Miséricorde de Dieu et  
votre confiance en la Sainte Vierge Marie, vous  
nous avez invités à ne pas avoir peur.  
Vous nous avez rappelé que la France est la fille  
aînée de l'Église.  
Aidez-nous à être fidèle aux promesses de notre  
Baptême en ouvrant toutes grandes les portes de  
notre cœur au bon Dieu.  
Saint Jean-Paul II, nous vous avons choisi comme  
protecteur de notre école. Ne nous abandonnez  
pas.  
Comblez de vos bénédictions nos bienfaiteurs.  
Inspirez les enseignants.  
Guidez les élèves et leurs parents vers la Sainteté.  
Avec votre aide, nous nous tiendrons debout : la  
tête au Ciel et les pieds sur terre pour remplir  
dans la joie nos devoirs quotidiens.  
Amen.*